

187

DB10

Projet d'agrandissement du lieu
d'enfouissement sanitaire de Marchand
Marchand 6212-03-017

MRC LES LAURENTIDES

COMPORTEMENT

DES VILLÉGIATEURS

Dossier No. 42068 F

Décembre 2002

Daniel Arbour & Associés

Société en nom collectif

14, St-Antoine, bureau 101, Ste-Agathe (Québec) J8C 2C2

Tél. (819) 326-8190 – Téléc. (819) 326-8730

TABLE DES MATIÈRES

1. INTRODUCTION	1
2. LA MÉTHODOLOGIE.....	2
3. LES CARACTÉRISTIQUES DES VILLÉGIATEURS	4
3.1 La localisation des résidences secondaires	4
3.2 Le type de résidences	4
3.3 L'utilisation de la résidence	5
3.4 Le poids démographique des villégiateurs	6
3.5 Les caractéristiques des utilisateurs.....	7
4. LES COMPORTEMENTS DES VILLÉGIATEURS	8
4.1 L'utilisation des services municipaux	8
4.2 Les commerces et services	12
4.3 Les services et soins de santé.....	19
5. CONCLUSION	20

ANNEXE: QUESTIONNAIRE

1.

INTRODUCTION

La présence des villégiateurs a toujours constitué une problématique particulière pour les gestionnaires municipaux. En effet, on possède généralement peu d'information sur le comportement de ces résidents «à temps partiel».

L'objectif de la présente étude vise justement à documenter le comportement des villégiateurs sur le territoire de la MRC des Laurentides. L'analyse s'attarde aux comportements des villégiateurs par rapport aux services fournis par les municipalités et par rapport à la fréquentation des commerces et services localisés sur le territoire d'accueil.

Outre cette introduction, le rapport est articulé autour de 4 sections distinctes. La section 2 présente comme telle l'approche méthodologique retenue (définition des types de villégiateurs, etc.). La section 3 présente quant à elle les caractéristiques des résidences secondaires et de leurs occupants. On retrouve à la section 4 une description des comportements des villégiateurs par rapport aux services fournis par les municipalités et par rapport aux comportements d'achat dans les commerces de la MRC. Finalement, on retrouve à la section 5 les différentes conclusions de l'étude.

2.

LA MÉTHODOLOGIE

Le meilleur outil pour cerner et décrire le comportement des villégiateurs est certainement le sondage. Une enquête a donc été réalisée auprès des propriétaires de résidences secondaires.

Dans un premier temps, une liste de propriétaires nous a été fournie par les représentants de la MRC. À l'origine, l'objectif était de définir les différents groupes de villégiateurs. À priori, deux groupes avaient été potentiellement identifiés : les propriétaires qui utilisent leur résidence pour eux-mêmes et les propriétaires qui louent leur chalet¹. Toutefois, les questions spécifiques du sondage sur l'utilisation de la résidence ont permis de constater que très peu de propriétaires de résidences secondaires sur le territoire de la MRC louent leur propriété au cours de l'année. En fait, ce nombre est tellement peu significatif qu'il devenait non pertinent d'en constituer une catégorie.

Le questionnaire utilisé pour le sondage est présenté en annexe. Les questions visaient à documenter les aspects suivants :

- Les caractéristiques de la résidence secondaire et le type d'utilisation;
- Le nombre et les caractéristiques des occupants;
- L'utilisation des services municipaux;
- La fréquentation de certains équipements sportifs ou récréatifs (piscines, plages, tennis, golfs, parcs);
- Le comportement d'achat dans les commerces de la MRC;
- La fréquentation de certains services de santé.

Les informations colligées permettent de répondre aux principales interrogations suivantes :

- Quel est le poids démographique des villégiateurs ?
- Quelles sont les caractéristiques des villégiateurs ?
- Quelle est l'ampleur de l'utilisation des services municipaux ?
- Quelle est l'ampleur de la fréquentation des équipements sportifs ?
- Quelles sont les dépenses commerciales effectuées par les villégiateurs sur le territoire de la MRC ?

¹ Il a été décidé dès le départ d'exclure les propriétés du Complexe d'Intrawest dans la présente analyse.

Finalement, soulignons que le sondage a été réalisé au mois d'août 2002. Au total, 367 questionnaires ont été complétés ce qui permet d'obtenir une marge d'erreur de 5,3 % 19 fois sur 20.

3.

LES CARACTÉRISTIQUES DES VILLÉGIATEURS

L'objectif de cette section est de présenter les informations recueillies, à partir du sondage, sur les résidences secondaires, les villégiateurs et leur importance relative dans la région.

3.1

La localisation des résidences secondaires

Le tableau suivant présente la localisation des résidences secondaires des intervenants qui ont répondu au questionnaire et ce, par municipalité. On constate à la lecture du tableau que les répondants sont relativement bien répartis sur l'ensemble du territoire de la MRC. Les résidences des 366 répondants² sont en effet localisées dans 13 municipalités différentes de la MRC. Les municipalités dans lesquelles on retrouve le plus de répondants sont : Val-Morin, Val-David et Labelle³.

Tableau 1

Répartition de la localisation des résidences secondaires des répondants

Municipalité	nombre	%
Amherst	32	8.7%
La Conception	32	8.7%
La Minerve	32	8.7%
Labelle	47	12.8%
Lac Supérieur	11	3.0%
Lantier	21	5.7%
Montcalm	7	1.9%
Mont-Tremblant	2	0.5%
Saint-Faustin-Lac Carré	18	4.9%
Ste-Agathe-des-Monts	28	7.7%
Val-David	58	15.8%
Val-des-Lacs	15	4.1%
Val-Morin	63	17.2%
Total	366	100%

3.2

Le type de résidences

Une des questions du sondage portait spécifiquement sur le type de résidence secondaire appartenant aux répondants localisés sur le territoire de la MRC. Les

² Un répondant a localisé sa résidence secondaire à Sainte-Adèle. Celui-ci a possiblement fait une erreur puisque les données de base (coordonnées des répondants) provenaient des listes de la MRC des Laurentides. On a donc gardé les informations colligées auprès de ce répondant.

³ Rappelons que les propriétaires de résidences dans le projet d'Intrawest n'ont pas été contactés.

résultats obtenus indiquent que près de 7 répondants sur 10 possèdent un chalet

Tableau 2
Caractéristiques des résidences secondaires

Description	Nombre	%
Chalet quatre saisons	253	68.9%
Chalet non-hibernisé	86	23.4%
Condo	4	1.1%
Maison mobile	24	6.5%
Total	367	100%

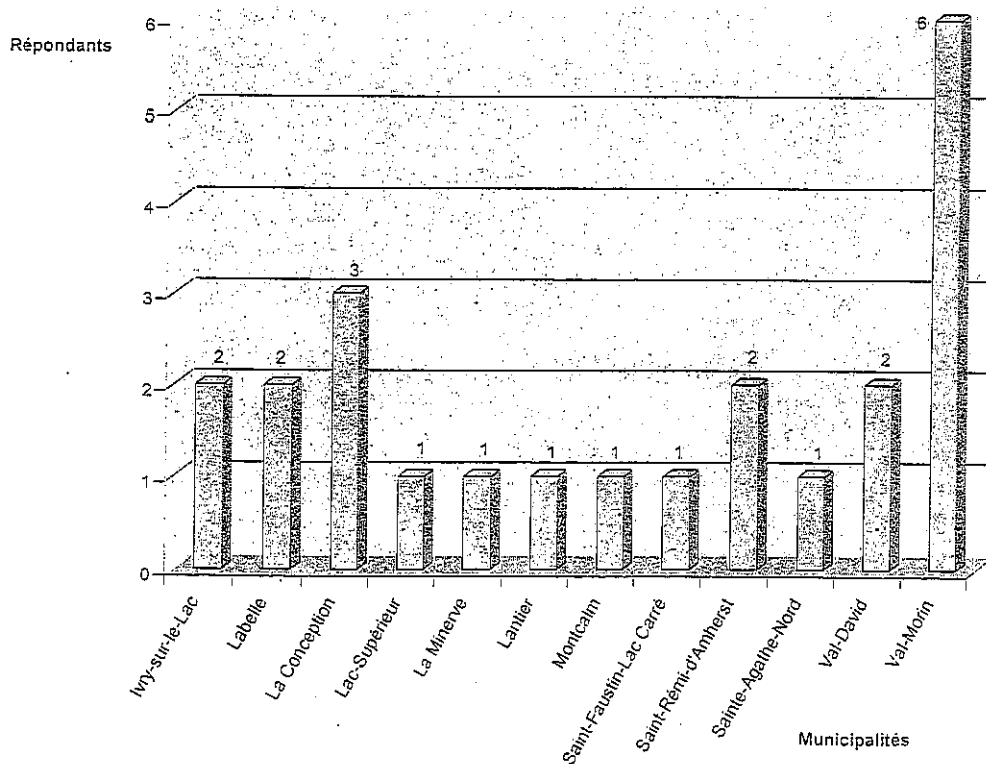
quatre saisons. Les résidences non-hibernisées représentent quant à elles un peu plus de 23% de l'ensemble des résidences secondaires.

3.3

L'utilisation de la résidence

L'analyse des résultats du sondage permet également de constater que la très grande majorité des répondants n'offrent pas leur résidence secondaire en location. En fait, 94% des répondants (344 sur 367) sont dans cette situation. En d'autres termes, seulement 6% des répondants (ou 23 répondants) offrent leur résidence secondaire en location à un moment donné au cours de l'année. Ces résidences se retrouvent particulièrement dans les municipalités suivantes :

Figure 1
Localisation des résidences secondaires offertes en location dans la MRC Les Laurentides



Une des questions du sondage portait sur la fréquence de location des résidences secondaires. Les résultats obtenus démontrent que :

- Les 23 propriétaires qui offrent leur résidence en location ont loué leurs propriétés 200 semaines au total l'an dernier.
- La plupart (14 sur 23) ont loué leur résidence moins de 4 semaines au cours de la dernière année. Cependant, chaque résidence sur le marché de la location est louée en moyenne près de 9 semaines par année.
- Les 200 semaines de location représentent environ 1% du potentiel total en considérant l'ensemble des résidences (200 semaines / 19 084 semaines obtenues en multipliant le nombre total de résidences par 52 semaines). Ce pourcentage atteint 17% si on compare les semaines de location strictement avec le potentiel des 23 résidences qui sont sur le marché de la location (200 / 1 196 obtenues en multipliant 23 résidences par 52 semaines).

3.4

Le poids démographique des villégiateurs

Les gestionnaires municipaux s'interrogent souvent sur le poids démographique réel des villégiateurs sur leur territoire. Le sondage effectué permet de documenter cet aspect.

Pour être en mesure d'estimer l'ampleur de ce poids démographique, on doit connaître le nombre de personnes, en moyenne, qui se retrouvent dans les résidences secondaires lors de leur occupation. Or, ce nombre est, selon les résultats du sondage, de 3,5 personnes en moyenne à chaque utilisation des résidences secondaires.

L'autre variable déterminante dans le calcul du poids démographique des villégiateurs, est le nombre de jours où les résidences sont occupées.

Les résidences non louées

Selon les résultats du sondage, les 344 répondants de résidences secondaires n'offrant pas leur propriété en location, occupent celle-ci 10 247 fins de semaine et 2 513 semaines (de cinq jours). Au total, c'est donc 33 059 jours pendant lesquels ces résidences secondaires sont occupées.

Les résidences en location

Les 23 répondants qui offrent leur résidence en location, occupent, tout de même leur propriété une partie de l'année. Selon les résultats du sondage, ceux-ci occupent ces résidences pour un total de 1 564 jours (585 fins de semaine et 80 semaines de cinq jours).

En ce qui concerne les locataires, ils occupent les résidences 200 semaines de sept jours ou 1 400 jours annuellement.

Taux d'occupation et ampleur démographique

Au total, les 367 résidences secondaires sont donc occupées 36 023 jours pendant l'année. Il s'agit donc d'un taux d'occupation de 27% (36 023 jours / 133 955 jours potentiels obtenus en multipliant le nombre de résidences secondaires par le nombre de jours par année).

En multipliant ce nombre de jours d'occupation par le nombre moyen de personnes par visite, on obtient le nombre de personnes – jours qui ont résidé dans l'une des 367 résidences secondaires sur le territoire de la MRC au cours de l'année.

En effectuant ce calcul, on obtient 126 080 personnes-jours. Donc, au cours de la dernière année, les 367 résidences secondaires qui ont fait l'objet de l'enquête ont hébergé l'équivalent de 345 personnes – année. En d'autres termes, chaque résidence secondaire dans la région abrite presque l'équivalent d'une personne à plein temps sur le territoire de la MRC (0,94 résidant ou 345 / 367).

3.5

Les caractéristiques des utilisateurs

Les résultats du sondage permettent également de cerner les caractéristiques des occupants (à l'exception bien sûr des locataires). Les principales caractéristiques sont les suivantes :

- 51% de femmes et 49 % d'hommes;
- La structure d'âge des occupants était la suivante :
 - 22% avaient moins de 18 ans;
 - 19% avaient entre 18 et 35 ans;
 - 37% avaient entre 36 et 55 ans;
 - 2% plus de 55 ans.
- La distribution des revenus annuels des ménages des répondants :
 - 3% moins de 25 000 \$;
 - 11% entre 25 000 \$ et 39 999 \$;
 - 14% entre 40 000 \$ et 59 999 \$;
 - 15% entre 60 000 \$ et 79 999 \$;
 - 12% entre 80 000 \$ et 99 999 \$;
 - 26% plus de 100 000 \$;
 - 18% des répondants ont refusé de répondre à cette question.

4.

LES COMPORTEMENTS DES VILLÉGIATEURS

La présente section se divise en trois parties. La première présente les résultats du sondage portant sur l'utilisation des services et infrastructures des administrations municipales. La seconde décrit le comportement des villégiateurs par rapport à la fréquentation des commerces et services localisés sur le territoire de la MRC. Finalement, la troisième partie est consacrée à la description de la fréquentation des services de santé localisés sur le territoire de la MRC.

4.1

L'utilisation des services municipaux

Dans le cadre du sondage, plusieurs questions adressées aux propriétaires de résidences secondaires de la MRC, avaient pour but de cerner le niveau d'utilisation des services municipaux par cette population particulière. Les principaux résultats obtenus sont les suivants :

Par rapport aux infrastructures

- 27% des résidences secondaires étaient connectées au réseau d'aqueduc;
- 18% des résidences secondaires étaient connectées au réseau d'égout;
- 26% des résidences sont accessibles par un chemin privé;

Par rapport aux services

- *Les permis à l'hôtel de Ville*

Les 367 répondants au sondage ont indiqué, qu'ils s'étaient rendus à l'hôtel de Ville 117 fois pour des raisons associées à l'obtention de permis émis par la municipalité. Dans 61 cas, il s'agissait d'une visite unique.

- *Les taxes à l'hôtel de Ville*

Les répondants ont indiqué qu'ils s'étaient rendus 120 fois à l'hôtel de Ville pour des questions concernant les taxes. De ce nombre, plus de la moitié (69 cas) ont été des visites uniques.

- *Les réunions du Conseil*

Au cours de la dernière année, 25 répondants ont assisté à des réunions du Conseil. Quinze répondants ont assisté une fois aux réunions, 7 ont assisté 2 fois, un a assisté 3 fois et deux répondants ont assisté 12 fois aux réunions du Conseil.

➤ *La cour municipale*

Aucun des 367 répondants n'a utilisé les services de la cour municipale au cours de la dernière année.

➤ *La sécurité publique*

Les questions sur l'utilisation des services ont également porté sur les services de police, les services de protection contre les incendies et le service d'urgence 911.

Pour l'ensemble de ces prestations municipales, 47 répondants sur un total de 367, ont utilisé au moins une fois ces services. Le détail du niveau d'utilisation est le suivant :

- Les services de police

- 17 répondants ont utilisé le service 1 fois;
- 9 répondants ont utilisé le service 2 fois;
- 1 répondant a utilisé le service 5 fois;

40 événements au total.

- Les services de protection contre les incendies

- 5 répondants ont utilisé le service 1 fois;
- 1 répondant a utilisé le service 2 fois;

7 événements au total.

- Les services d'urgence 911

- 11 répondants ont utilisé le service 1 fois;
- 3 répondants ont utilisé le service 2 fois;

17 événements au total.

➤ *La bibliothèque*

La bibliothèque est le service municipal le plus utilisé par les villégiateurs. Au total, 47 ménages sur les 367 interrogés ont fréquenté les bibliothèques de la MRC. Au cours de la dernière année, 323 visites ont été effectuées par ces ménages.

➤ *Les piscines ou plages publiques*

Selon les résultats du sondage, 35 ménages villégiateurs ont visité les piscines ou les plages publiques au cours de la dernière année. Au total, ces ménages ont visité les piscines ou les plages 311 fois au cours de l'année.

➤ *Les arénas*

Au cours de la dernière année, 10 répondants ont utilisé les arénas sur le territoire de la MRC. Au total, 142 visites aux arénas ont été effectuées par ces répondants.

Nombre de répondants	Nombre de visites annuelles
2	1
2	2
1	5
2	12
1	15
1	40
1	52

➤ *Les sites Internet des municipalités ou de la MRC*

Au cours de la dernière année, 39 ménages ont visité les sites Internet des municipalités ou de la MRC. Au total, 134 visites sur les sites Internet ont été effectuées par ces répondants.

Nombre de ménages	Nombre de visites annuelles
16	1
10	2
1	3
2	4
1	5
1	8
2	10
1	30

➤ *Le bulletin municipal*

Selon les résultats du sondage, 24% des répondants déclarent qu'ils consultent régulièrement le bulletin d'information de leur municipalité. 39% déclarent qu'ils consultent occasionnellement ces bulletins et 36% affirment ne jamais prendre connaissance des bulletins d'information.

Autres services et infrastructures récréatives et sportives

➤ *La fréquentation des parcs et des pistes cyclables*

Une des questions du sondage visait à cerner l'ampleur de l'utilisation des parcs provinciaux et de la piste cyclable du petit Train du Nord par les villégiateurs. Les résultats obtenus indiquent que :

- 188 ménages sur les 367 contactés (soit 51% des répondants) ont déclaré avoir fréquenté au moins une fois les parcs provinciaux des Laurentides au cours de la dernière année. De ces 188 ménages, 149 ont visité les parcs provinciaux moins de 4 fois. Au total, c'est 807 visites qui ont été effectuées au cours de l'année.
- En ce qui concerne la piste cyclable du Petit train du Nord, 48% des répondants ont indiqué qu'ils n'avaient pas utilisé cet équipement au cours de la dernière année. 36% ont déclaré qu'ils avaient utilisé la piste occasionnellement et 15% des répondants l'ont utilisé régulièrement.

➤ *Les terrains de tennis*

17 ménages ont utilisé les terrains de tennis dans les municipalités de la MRC au cours de la dernière année. Ces ménages ont effectué au total, 225 visites à ces terrains :

Nombre de ménages	Nombre de visites annuelles
3	2
2	3
1	4
1	5
1	10
1	12
2	15
3	30
1	32
1	40
1	50

➤ *Le golf*

On retrouve au moins un joueur de golf dans 44% des ménages interrogés (161 ménages sur un total de 367). Ceux-ci fréquentent de nombreux terrains de golf dans la région. Les 5 terrains de golf les plus fréquentés par les répondants sont dans l'ordre :

- Les Ruisseaux au Lac Nominingue : 19 mentions
- Le Royal Laurentien à Saint-Jovite : 18 mentions
- Le golf de Val-Morin : 11 mentions
- Montain Acres 10 mentions
- Le golf de Sainte-Adèle : 9 mentions

➤ *Le ski alpin*

On retrouve également au moins un skieur dans 60% des ménages interrogés (219 ménages sur un total de 367). Les 5 centres de ski les plus fréquentés sont par ordre :

- Le Mont-Blanc : 60 mentions
- Tremblant : 34 mentions
- Belle-Neige : 25 mentions
- Saint-Sauveur : 21 mentions
- Chanteclerc : 9 mentions

4.2

Les commerces et services

Cette partie du rapport vise à décrire le comportement des villégiateurs par rapport à la fréquentation des commerces de la région et aux dépenses effectuées dans ceux-ci. Au total, seize catégories de commerces et quatre services de santé ont été considérés dans l'enquête.

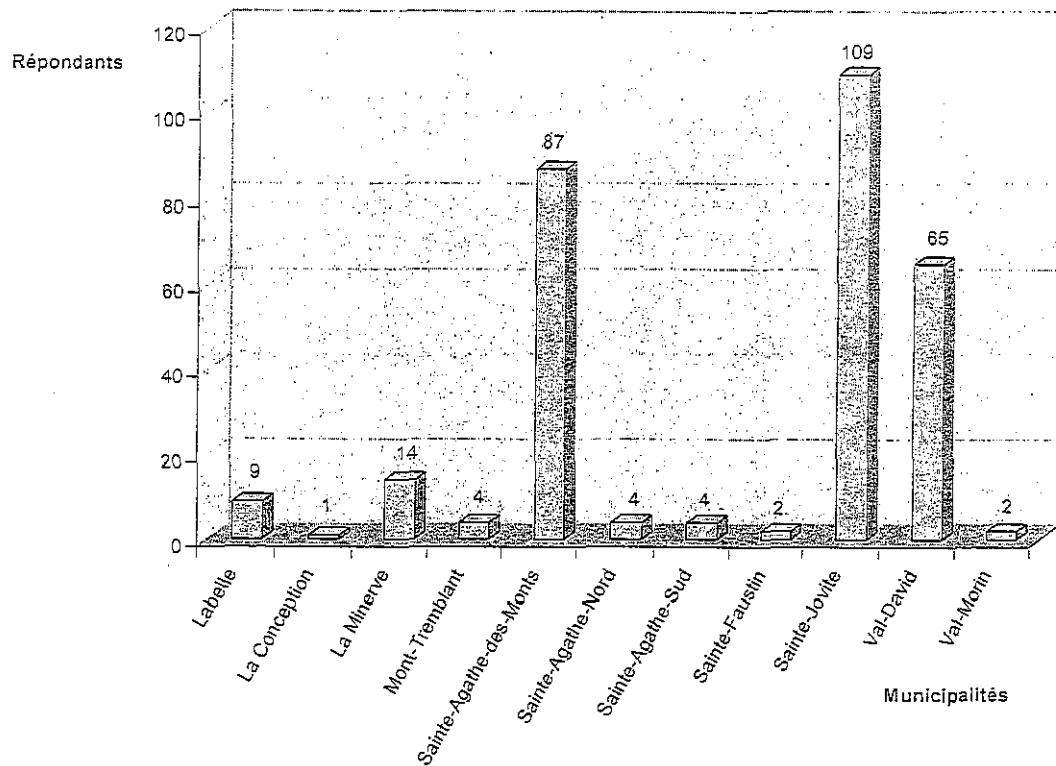
➤ *Les supermarchés*

Une des questions du sondage visait à déterminer l'ampleur de la fréquentation des supermarchés dans la région. La question précise était la suivante «Dans quelle municipalité sont situés les supermarchés que vous fréquentez ? (1^e mention, 2^e mention et 3^e mention)».

Les résultats obtenus indiquent que 94% des répondants (347 répondants sur un total de 367) fréquentent au moins un supermarché dans la région. La figure suivante identifie la localisation des supermarchés fréquentés :

Figure 2

Fréquentation des supermarchés de la MRC Les Laurentides par les villégiateurs



Les résultats obtenus indiquent également que 44% des répondants (155 répondants sur un total de 347) qui fréquentent au moins un supermarché dans la MRC en fréquentent au moins un second.

Finalement, 29% des répondants qui fréquentent au moins deux supermarchés (46 répondants sur un total de 155) en fréquentent au moins trois.

Les villégiateurs interrogés dépensent hebdomadairement au total plus de 28 733 \$ dans les différents supermarchés de la MRC. Sur une base annuelle, il s'agit donc d'une dépense de l'ordre de 1 494 100 \$.

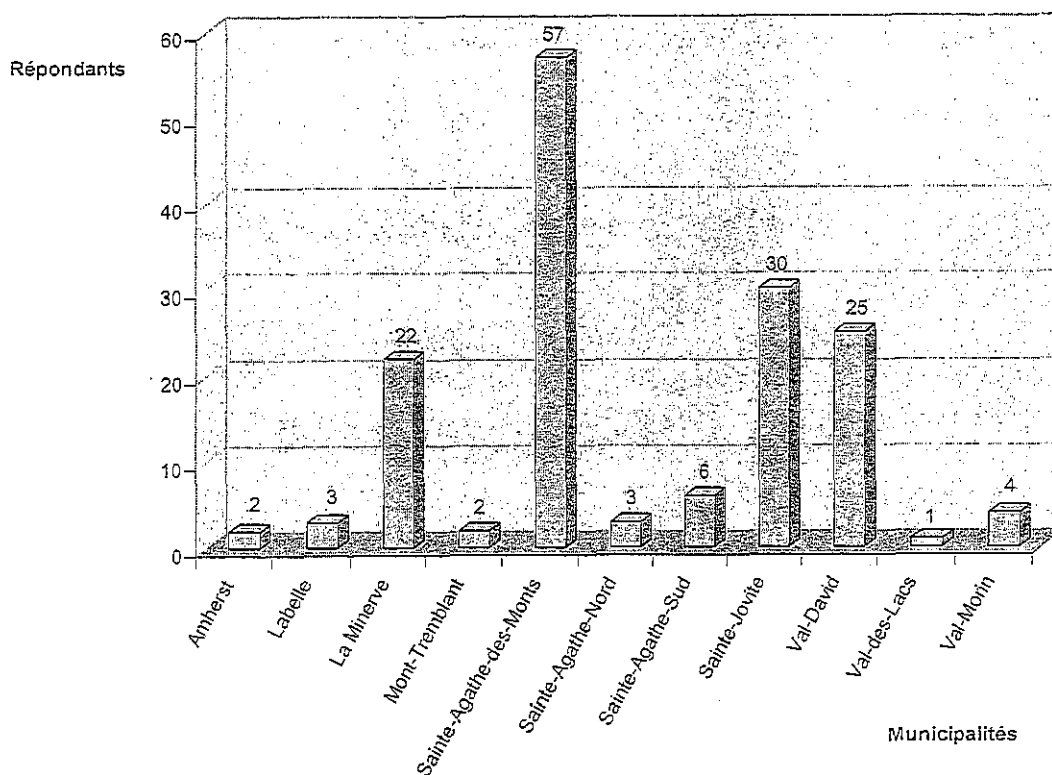
En d'autres termes, la présence de chaque résidence secondaire sur le territoire de la MRC génère des dépenses dans les supermarchés de l'ordre de 4 070\$ annuellement.

➤ *Les magasins spécialisés en alimentation*

Le même exercice a été réalisé pour les magasins spécialisés en alimentation.

Près de 51% des répondants (187 répondants sur un total de 367) fréquentent au moins un commerce spécialisé en alimentation sur le territoire de la MRC. Ces commerces sont localisés dans les municipalités suivantes :

Figure 3
Fréquentation des magasins spécialisés en alimentation de la MRC Les Laurentides par les villégiateurs



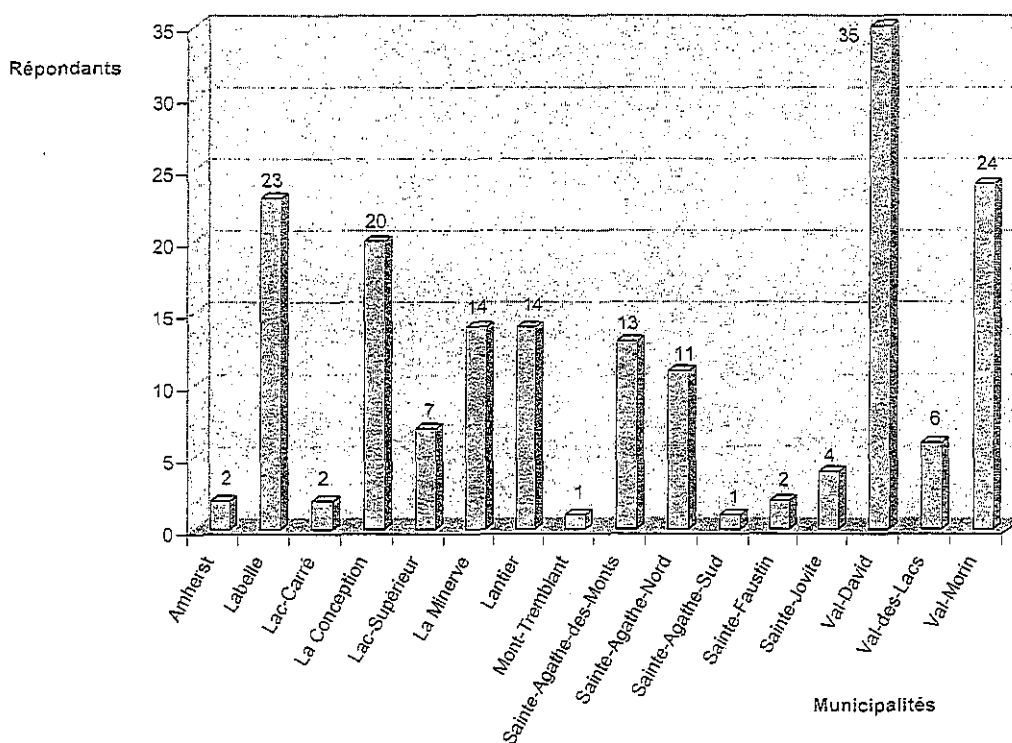
Les résultats du sondage permettent également de constater que parmi les répondants qui fréquentent au moins un magasin spécialisé en alimentation 16% en fréquentent au moins deux (30 répondants sur un total de 187). Parmi les répondants qui fréquentent au moins deux commerces de ce type sur le territoire de la MRC, près de 7% en fréquentent au moins trois (2 répondants sur 30).

Les dépenses effectuées par les répondants dans les magasins spécialisés en alimentation atteignent 216 164 \$ annuellement. En moyenne donc, chaque résidence secondaire génère des dépenses dans les magasins spécialisés en alimentation de l'ordre de 589 \$ annuellement.

➤ *Les dépanneurs*

Près de 56% des répondants fréquentent au moins un dépanneur sur le territoire de la MRC (215 répondants sur un total de 367). Ces commerces se répartissent de la façon suivante :

Figure 4
Fréquentation des dépanneurs de la MRC Les Laurentides par les villégiateurs



Parmi les répondants qui fréquentent au moins un dépanneur, 7% en fréquentent un deuxième (15 répondants sur un total de 215). Aucun répondant ne fréquentait au moins trois dépanneurs.

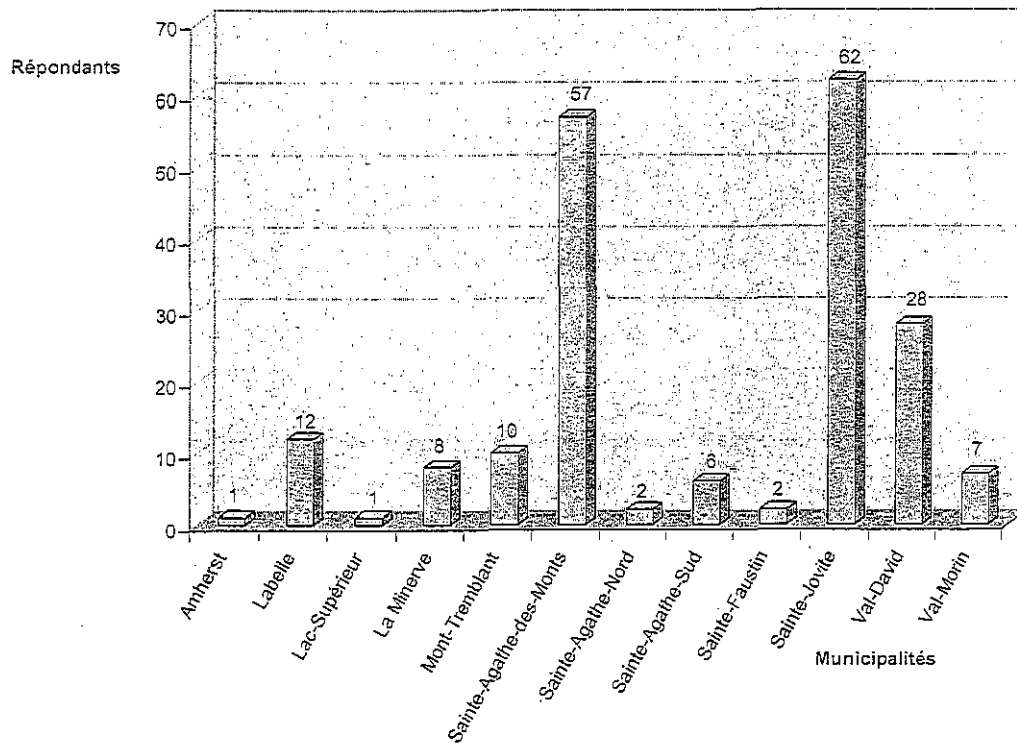
Les sommes d'argent dépensées par les répondants dans ce type de commerces atteignent 174 564 \$ annuellement. En moyenne donc, chaque résidence secondaire sur le territoire de la MRC génère des dépenses dans les dépanneurs de l'ordre de 476 \$ annuellement.

➤ *Les restaurants*

La proportion des villégiateurs qui fréquente les restaurants de la région est relativement élevée. Selon les résultats du sondage, environ 64% des

répondants fréquentent au moins un des restaurants de la MRC. Ceux-ci sont répartis dans les municipalités suivantes :

Figure 5
Fréquentation des restaurants de la MRC Les Laurentides par les villégiateurs



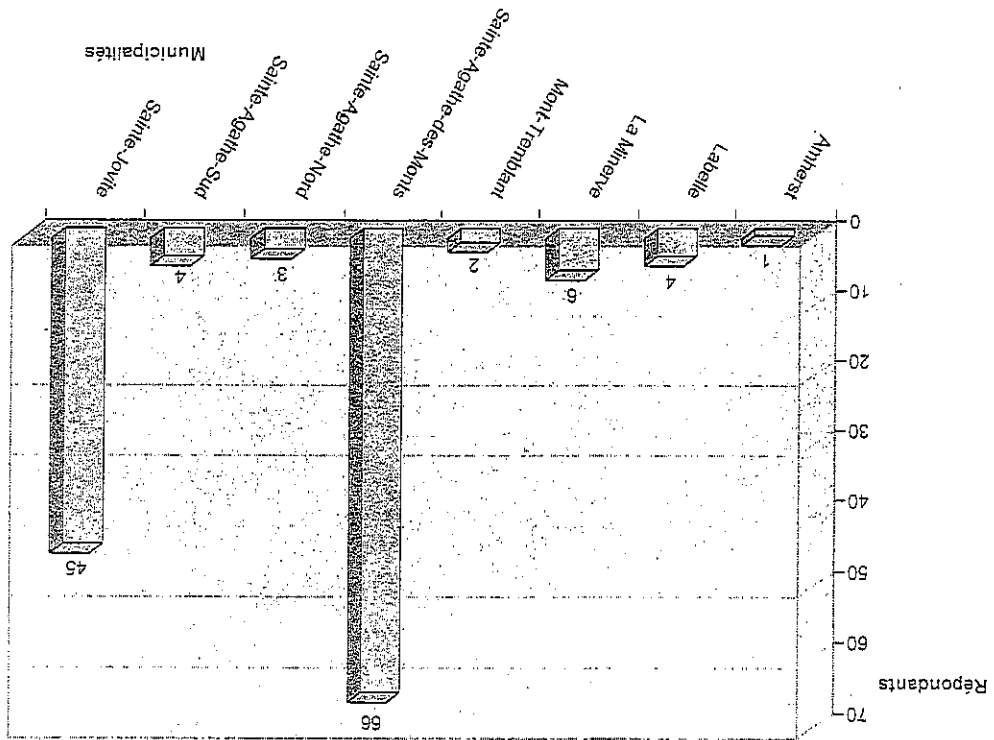
Les résultats obtenus indiquent également que 51% des répondants qui fréquentent déjà un restaurant dans la région en fréquentent au moins un second (120 répondants sur un total de 235) et que parmi les répondants qui fréquentent au moins deux restaurants, environ 36% (43 répondants sur un total de 120) en fréquentent un troisième.

Chacune des résidences secondaires interrogées, dépense en moyenne 1 077 \$ par année dans les restaurants de la région pour un total annuel d'environ 395 400 \$.

➤ *Les sociétés des alcools (SAQ)*

Parmi les 367 répondants, près de 50% (183 répondants sur 367) fréquentent une SAQ dans la MRC Les Laurentides. Ces établissements sont répartis de la façon suivante :

Figure 6
Fréquentation des SAQ de la MRC Les Laurentides par les villégiateurs



Les villégiateurs dépensent plus de 154 280\$ par année dans ces établissements. Chaque résidence secondaire de la région génère donc, en moyenne, des dépenses de l'ordre de 420 \$ annuellement dans les SAQ.

> *Autres catégories de commerces*

11 autres catégories de commerces ou services ont été considérés dans la présente étude. Le tableau suivant présente les résultats obtenus pour chacun d'eux.

Tableau 3
Fréquentation et dépenses réalisées dans les autres catégories de commerces de la MRC Les Laurentides par les villegiateurs

Description	% de répondants fréquentant au moins un commerce	% de répondants fréquentant au moins deux commerces	% de répondants fréquentant au moins trois commerces	Dépenses annuelles (\$)	Dépense moyenne annuelle générée par chaque résidence secondaire (\$)
Magasins d'articles de sport	26 %	19 %	5 %	295 984	806
Pharmacies	56 %	N.A.	N.A.	93 548	255
Stations services	79 %	N.A.	N.A.	350 896	956
Fleuristes	9 %	N.A.	N.A.	19 552	53
Clubs vidéo	28 %	N.A.	N.A.	28 808	78
Animaleries	7 %	N.A.	N.A.	11 908	32
Magasins de cadeaux/ souvenirs	19 %	24 %	24 %	69 836	190
Quincailleries	80 %	N.A.	N.A.	488 176	1 330
Magasins d'articles de maison	17 %	27 %	24 %	102 700	280
Salons de coiffure	11 %	N.A.	N.A.	26 936	73
Agences de voyages	2 %	N.A.	N.A.	N.A.	N.A.

➤ *Dépenses annuelles totales – commerces et services*

Dans la MRC Les Laurentides, les dépenses totales effectuées par les villégiateurs dans les seize catégories de commerces et services considérés sont d'environ 3 923 000 \$ annuellement. Donc, en moyenne, chaque résidence secondaire génère des dépenses de l'ordre de 10 689 \$ annuellement dans ces catégories de commerces.

4.3

Les services et soins de santé

Une série de questions du sondage visait à évaluer l'utilisation, par les villégiateurs, des services et soins de santé dans la région. Les questions étaient formulées de la façon suivante « Au cours de la dernière année, combien de fois avez-vous visité *une clinique médicale (un cabinet de dentistes, l'hôpital, le CLSC)* dans les limites de la MRC? ». Les résultats obtenus sont résumés dans le tableau suivant :

Tableau 4

Fréquentation annuelle des services et soins de santé dans la MRC Les Laurentides par les villégiateurs

	Cliniques médicales	Cabinets de dentiste	Hôpital	CLSC
Pourcentage d'utilisation (au moins une fois)	18%	4%	15%	3%

CONCLUSION

L'objectif de la présente étude visait à documenter le comportement des villégiateurs sur le territoire de la MRC des Laurentides. L'analyse s'attardait aux comportements des villégiateurs par rapport aux services fournis par les municipalités et par rapport à la fréquentation des commerces et services localisés sur le territoire d'accueil.

Les résultats du sondage effectué auprès de 367 répondants (propriétaires de résidence secondaires sur le territoire de la MRC) ont permis de documenter plusieurs aspects de la problématique des villégiateurs. Les principaux constats sont les suivants :

- La très forte majorité des résidences secondaires peut être qualifiée de résidences secondaires quatre saisons (69% des propriétés des répondants);
- 94% des répondants n'offrent pas leur résidence en location (usage propre);
- Les 200 semaines de location recensées auprès des répondants représentent seulement 1% du potentiel d'occupation de l'ensemble des résidences considérées;
- En considérant le nombre de jours d'occupation des résidences secondaires et le nombre d'occupants par visite, on peut estimer que chaque chalet abrite l'équivalent d'une personne à plein temps annuellement;
- Le niveau d'utilisation des équipements ou services des administrations municipales a été mesuré à partir du sondage. La bibliothèque est le service le plus fréquenté par les villégiateurs;
- L'apport des villégiateurs à l'économie régionale est significatif. En fait, les occupants de chaque résidence secondaire dépensent dans les seize catégories de commerces ou de services considérés sur le territoire de la MRC environ 10 690 \$ annuellement;
- Finalement, les villégiateurs fréquentent les services de soins de santé dans la région. Selon les résultats du sondage, 15% des ménages villégiateurs avaient fréquenté au moins une fois l'hôpital de la région et 18% avait fréquenté les cliniques médicales.